



Projet Pédagogique
Structure : ALAE PASTEUR
Année 2023/2024

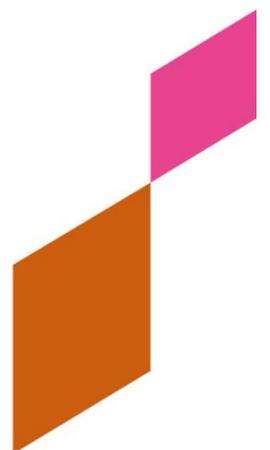
UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement	4
Projet d'école	6
Listes enseignants 2023-2024	9
Les dispositifs	10
LE PUBLIC VISE	10
Caractéristiques par tranche d'âge	12
LES OBJECTIFS DU PROJET	16
LES METHODES PEDAGOGIQUES	26
LES MOYENS	29
L'EVALUATION	34
EVALUATION ET OUTILS	35
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	38
Les moyens	38
Nos engagements	38
La Fédération Léo Lagrange	39
La Délégation Nationale Enfance	40





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'ALAE PASTEUR se situe au sein du groupement scolaire Pasteur Lamartine, excentré du Bas Vernet, proche du quartier Torcatis à 10 minutes du théâtre de l'Archipel, et donc à 15 minutes du centre de Perpignan.

Beaucoup de commerces se trouvent à proximité ainsi que la mairie de quartier. L'ALAE est au cœur des HLM Pont rouge et St Louis, à proximité de quartiers résidentiels.

En moins d'un an, grâce au plan de réfection urbain, des parcs de la ville de Perpignan ; deux parcs ont été rénovés, aménagés et adaptés aux usages des riverains.





Le parc Desprès à 3 minutes à pied et le parc Torcatis à 10 minutes à pied.

Au niveau culturel nous avons de nombreuses infrastructures à 15 minutes à pied autour de la structure ALAE Pasteur.

- La caserne des pompiers
- Bibliothèque de la tour Barande
- Les parcs
- Le théâtre de l'Archipel
- Le cinéma Castillet
- Association « Il faudra leur dire »
- Le couvent des minimes qui accueille chaque année le festival international de photojournalisme Visa pour l'image.

Pour les transports, un arrêt de bus de la compagnie SANKEO, transport en commun pour la ville de Perpignan se trouve à proximité du parc Desprès.

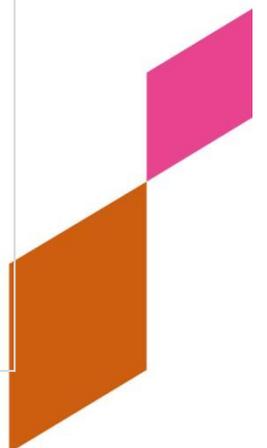
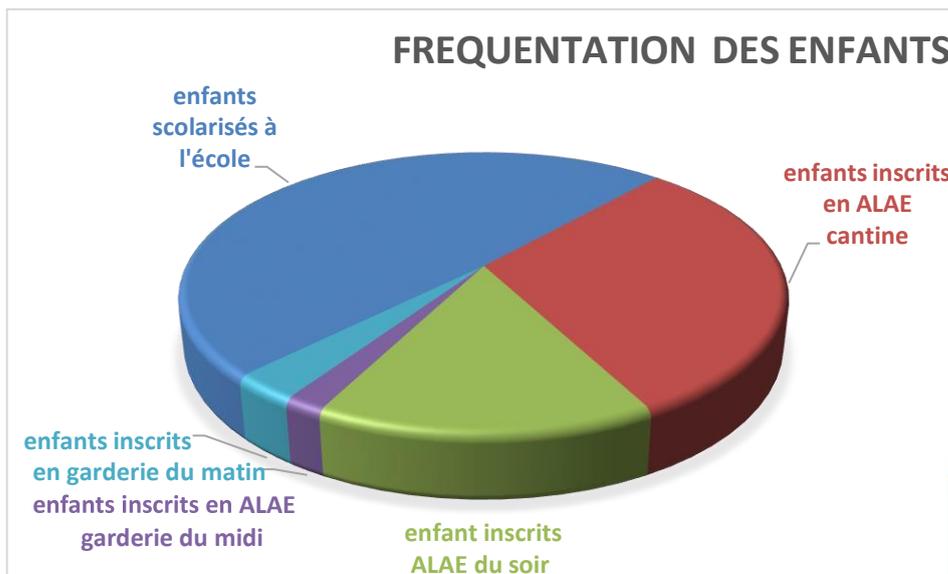
A partir de cet arrêt toutes les lignes vont en direction du centre-ville.

Pour les sorties au-delà de 15 minutes à pied, nous faisons appel à un transporteur SYM-PM

La structure et son environnement

L'école élémentaire Pasteur accueille environ 358 écoliers. Capacité 373 élèves

- 155 demi-pensionnaires à la cantine
- 70 enfants inscrits sur les temps d'accueils périscolaires du soir
- 12 enfants en garderie du midi
- 49 enfants en garderie du matin





L'école dispose de deux classes ULIS (*unité locale inclusion scolaire*)

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

Les ULIS sont des classes particulières pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

C'est l'une des priorités affichées par le gouvernement : l'école "inclusive", plus ouverte aux enfants porteurs de handicap. Ces derniers sont aujourd'hui près de 400 000 à être scolarisés dans des écoles publiques.

La ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfance.



Définition du premier axe prioritaire du projet d'école

Intitulé de l'axe prioritaire 1	Compétence(s) du socle commun de connaissances de compétences et de culture concernée(s)
<p>Une école porteuse de valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Refuser toute forme de violence 	<p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'exprimer et communiquer <p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres ➤ Comprendre la règle et le droit ➤ Développer le jugement ➤ Développer le sens de l'engagement et de l'initiative

Objectif(s) opérationnel(s) et indicateurs de suivi (cible)	Intitulé des actions pédagogiques à mettre en place et cycle concerné	Année de mise en œuvre	Indiquer si cet axe concerne :
---	---	------------------------	--------------------------------

<p>Développer les compétences psychosociales chez les élèves</p> <p>-Nombre de conflits</p> <p>-Signalements RASED (psy / G)</p> <p>-Présence aux RV individuels parents</p> <p>Répondre aux besoins des élèves : évaluer, différencier, individualiser</p> <p>-Nombre de maintiens</p> <p>-Résultats aux évaluations nationales</p> <p>Vivre et respecter la laïcité à l'école</p> <p>-Nombre de conflits / faits d'établissement</p>	<p>Année 2022-2023 : se former et mener une réflexion sur le développement des CPS afin d'expérimenter dispositifs, actions et séances les années suivantes.</p>	2022-2023	<p>X La continuité école collège</p> <p>Y L'enseignement des LVE</p> <p>Y La santé</p> <p>Y L'éducation artistique, scientifique et culturelle</p> <p>Y La maîtrise des TICE</p> <p>X Les relations école-familles</p>
	<p>Aménagement des espaces et classes flexibles</p> <p>Ateliers lecture, mathématiques, Hist-géo en CE2 et C3</p> <p>TAI</p> <p>Autoévaluation : les RV d'élèves / le portfolio de compétences / échelles de compétences</p>	2022-2023	
	<p>Année 2020-2021 : se former et mener une réflexion sur les principes, élaborer un protocole de gestion, déterminer des actions égalité filles-garçons, discriminations, harcèlement</p>	2022-2023	

Intitulé de l'axe prioritaire 2	Compétence(s) du Socle commun de connaissances de compétences et de culture concernée(s)
<p>Une école qui coopère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la coopération chez les élèves 	<p>Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer S'exprimer et communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ➤ Acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets ➤ Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation <p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres ➤ Développer le jugement
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer le sens de l'engagement et de l'initiative

Bien que le climat scolaire ait évolué et que le nombre de conflits et d'incidents aient diminué, les interactions entre élèves restent parfois violentes : moqueries, propos racistes, rejets...

Objectif(s) opérationnel(s) et indicateurs de suivi (cible)	Intitulé des actions pédagogiques à mettre en place et cycle concerné	Année de mise en œuvre	Indiquer si cet axe concerne :
<p>Développer le sentiment d'appartenance et la cohésion de classe</p> <p>-Participation des parents à la vie de l'école</p> <p>-Participation aux sorties facultatives</p> <p>-Nombre de conflits</p> <p>Construire sa pensée</p> <p>-Evolution du taux de niveau de</p>	<p>Parrainage CM2 – CP</p> <p>Sardane collective</p> <p>Projet de classe transplantée / classe patrimoine urbain d'école</p> <p>PRODAS</p>	2023-2024	<p>X La continuité école collège</p> <p>Y L'enseignement des LVE</p> <p>Y La santé</p> <p>Y L'éducation artistique, scientifique et culturelle</p> <p>Y La maîtrise des TICE</p> <p>X Les relations école-familles</p>
	<p>Conseils d'élèves</p> <p>Conseil de délégués</p> <p>Débats philo / joutes orales</p>	2023-2024	
	<p>Protocole commun de gestion d'élèves</p> <p>Dispositifs de communication non violente</p> <p>Initiation à la LSF</p> <p>Semaine « portes ouvertes »</p>	2023-2024 2022-2023	

maîtrise satisfaisant en fin C2 et C3 Communiquer pour mieux vivre ensemble -Nombre de conflits / faits d'établissement -Présence aux RV individuels parents			
--	--	--	--



Ci-dessous un tableau représentatif de l'organisation pédagogique de la structure.

Listes enseignants 2023-2024

Nom enseignants	Niveau	Salle Rez-de-chaussée/étage	Effectif de la classe	Effectif sal
11 MONOLINGUES				
Mme BESSOU Candie	CP	Salle 9 rez-de-chaussée	14 dont 2 inclusions CP	28
Mme SAQUE Aline	CP	Salle 9 rez-de-chaussée	14 dont 2 inclusions CP	
Mme MIRAILLES Mélanie	CP	Salle 12 rez-de-chaussée	14 dont 1 inclusion CP	27
Mme POPOVITCH Viridiana (sa décharge : Augustin Bodin)	CE1	Salle 12 rez-de-chaussée	13 dont 1 inclusion CE1	
M Bosom Olivier	CE1	Salle 4 rez-de-chaussée	13 dont 1 inclusion CE1	25
Mme SENAUX Géraldine	CE1	Salle 3 rez-de-chaussée	12	
Mme BESSET Laure	CE1	Salle 3 rez-de-chaussée	12 dont 1 inclusion CE1	24
Mme ROCHE Julie	15 CE2 et 8 CM1	Salle 5 rez-de-chaussée	22 dont 1 inclusion CE2 et 2 inclusions CM1	
Mme ROQUE-MARQUES Liliane	14 CE2 et 9 CM1	Salle 6 rez-de-chaussée	23 dont 1 inclusion CE2 et 1 inclusion CM1	23
Mme Castillo Sylvie	9 CM1 et 15 CM2	Salle 16 étage	24 dont 1 inclusion CM2	24
Mme Casteillo Carole	10 CM1 et 13 CM2	Salle 19 étage	23 dont 1 inclusion CM1	23
9 BILINGUES				
Mme ANCEAU Marie-José	CP Bil	Salle 2 rez-de-chaussée	14 dont 1 inclusion CP	27
Mme Provenza Laetitia (80%) Mme EL YAKOUBI Sarah	CE1 Bil	Salle 2 rez-de-chaussée	13 dont 1 inclusion CE1	
M De La TORRE Xavier remplacé par Mme Mariette Malwe	CP Bil	Salle 7 rez-de-chaussée	12 dont 1 inclusion CP	27
Mme POL Méline (80%) Mme EL YAKOUBI Sarah	5 CE1 11 CE2 Bil	Salle 7 rez-de-chaussée	16 dont 2 inclusions CE2	
Mme Pluja Fabienne	CE1 Bil	Salle 4 rez-de-chaussée	12	25
Mme FERRER Cécile	17 CE2 et 7 CM1 Bil	Salle 17 étage	24 dont 1 inclusion CE2 et 1 inclusion CM1	
Mme ROIG Christelle	16 CE2 et 8 CM1 Bil	Salle 18 étage	23 dont 1 inclusion CE2	24
Mme GOVI Audrey	9 CM1 et 16 CM2 Bil	Salle 20 étage	25 dont 1 inclusion CM2	25
Mme GENIS Nathalie	9 CM1 et 17 CM2 Bil	Salle 21 étage	26 dont 1 inclusion CM1 et 1 inclusion CM2	26
2 ULIS				
Mme CHENUS Eloïse (mi-temps) Mme EL YAKOUBI Sarah	ULIS TFC	Salle 11 rez-de-chaussée	13	13
M Bonthoux Cédric	ULIS TFA	Salle 10 rez-de-chaussée	13	12 + (SALAH)





Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

LE PUBLIC VISE

L'ALAE est destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans inscrits à l'école élémentaire Pasteur ; pour les temps périscolaires mis en place par la mairie de Perpignan.

Nous mettons en place des groupes d'âge ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

Un public habitant le quartier est de toutes origines et de toutes classes sociales. Dans le cadre du Plan National de Renouveau Urbain (P.N.R.U.), une action qui vise à revitaliser les zones les plus délabrées de la ville et cela concerne évidemment en premier lieu les quartiers en difficultés.

Démolitions et reconstructions des cités Vernet-Salanque, Clodion-Torcatis-Roudayre et Peyrestortes dans les quartiers du Vernet.

Du coup on peut observer une hausse de la fréquentation mais aussi du public qui change sur le périscolaire.

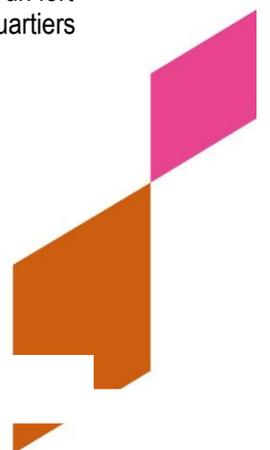
Il est important de souligner, que la situation des quartiers du centre de la ville et ceux du Vernet ont des caractéristiques totalement différentes, que ce soit d'un point de vue urbanistique que du point de vue de la population qui l'occupe.

D'un côté, les quartiers du centre se caractérisent par un habitat ancien et délabré, une population relativement âgée, beaucoup de personnes isolées voire marginales, un nombre important de logements vacants, un fort taux d'allocataires et une population gitane importante et sédentarisée depuis plusieurs générations.

De l'autre côté, les quartiers du Vernet ont une population caractérisée par un habitat HLM relativement récent, une population jeune, un nombre important d'enfant par ménage, au maximum 4 enfants, un fort taux de chômage, et une population maghrébine, gitane surreprésentée par rapport aux autres quartiers de la ville.

Du fait de cette pluralité de situations, ressort une certaine diversité au niveau des établissements scolaires qui sont classés en Éducation prioritaire.

L'école Pasteur Lamartine est rattachée au collège Marcel Pagnol ; Le collège M. Pagnol est également situé dans les quartiers du Vernet. Il est aujourd'hui le plus gros collège en Éducation



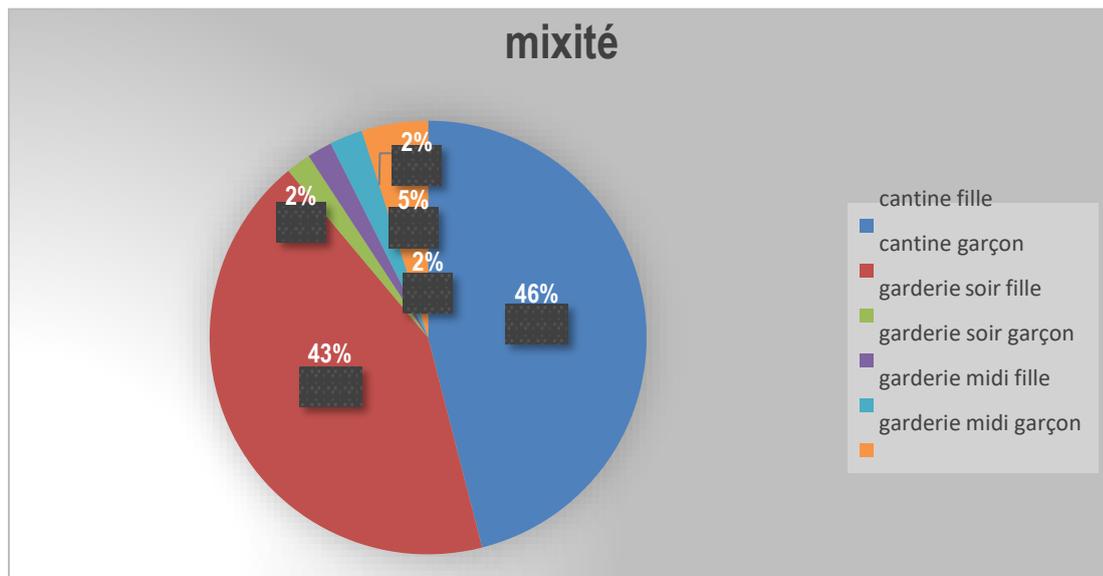


prioritaire de Perpignan et l'un des établissements en ZEP avec les plus gros effectifs de la région. Il fait partie du REP Vernet-Pagnol.

Représentation détaillée tranche d'âge

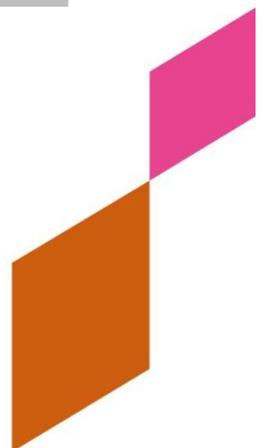
	Type d'accueil	5 ans	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL
A.L.A.E. :						
Accueil de Loisirs Associé à l'École	Périscolaire	5	67	61	25	158
	Garderie midi	1	7	4	0	12
	Garderie soir	2	23	25	20	70

Représentation de la mixité sur le périscolaire.



LECTURE DU TABLEAU CI-DESSUS

- 46% de filles en restauration.
- 43% de garçons en restauration
- 5% de garçons en garderie du midi
- 2% de filles en garderie du midi
- 2% de filles en étude surveillée
- 2% de garçons en étude surveillée





70 enfants présents le soir sont les mêmes enfants qui fréquentent la cantine sauf 6 enfants qui viennent uniquement en périscolaire du soir.

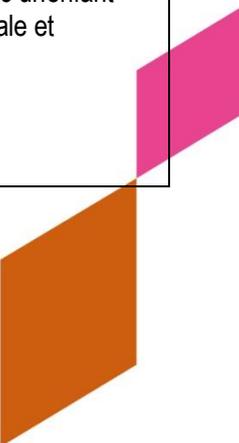
Au total c'est 172 enfants qui fréquentent les temps d'accueils périscolaire (*tout temps d'accueil confondus*) il y a notamment 35 fratries sur le temps périscolaire.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/d'« autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur
	A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux



Besoin...	De 7 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
De fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (Partenaire).</p>
De socialisation/« d'autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants</p> <p>S'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>





	au danger, de se situer dans le groupe.	
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porteur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	

L'équipe enseignante

L'équipe de l'école élémentaire Pasteur est constituée de 26 enseignants, 1 directrice détachée de l'enseignement, 1 service civique.

L'équipe enseignante est très dynamique et investie dans plusieurs projets. Cette année nous allons collaborer avec les enseignants sur les journées « nettoignons la nature »

C'est une opération mise en place par les centres commerciaux E. Leclerc ; l'appel à projet a lieu chaque année au mois de mai.

L'opération est mise en place tout au long de l'année avec de nombreux outils pédagogiques, un guide, un t-shirt et un goûter offert par la marque distributeur.

Les objectifs de cette opération : offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la **nature**, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets anthropiques.

L'équipe technique

Un concierge est présent sur l'école. Une relation étroite est mise en place autour de la surveillance des allées et venues dans l'école surtout au moment des garderies scolaires, en particulier de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 14h00, de même en périscolaire le soir de 17h à 17h30 jusqu'à 18h15.

Il veille également au bon fonctionnement de l'établissement et à l'accueil des visiteurs, fournisseurs, livreurs et autres. Il peut, pour ce faire, prendre des messages et assurer la transmission des appels téléphoniques.



Le service restauration

L'équipe est composée de 4 employés de restauration dont la mission est d'assurer le temps de repas des enfants. Elles participeront aux projets autour de l'hygiène alimentaire et à la décoration et mise en valeur de l'espace restauration.

Des temps de concertation formels ou informels seront mis en place avec la responsable afin d'assurer une continuité et un dialogue essentiel au bon fonctionnement de ce temps de restauration.

Les partenaires institutionnels

Les **partenaires institutionnels** jouent un rôle essentiel au sein de notre structure. Engagés sur plusieurs années, ils soutiennent les différentes missions et/ou événements dans leur globalité et participent à la création et à la diffusion des programmes. Ce lien étroit est vecteur de multiples synergies.

La DAEE est le service de l'organisateur. Il contrôle la mise en œuvre du marché, il est le relais technique avec les services de la mairie.

Sur l'ALAE Pasteur Lamartine, le référent éducatif ville est présent, se déplace sur site régulièrement et nous apporte l'entraide éducative dont nous pouvons avoir besoin.

Les partenaires financiers

La direction est en contact direct avec nos partenaires :

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs), et d'accompagner, notamment financièrement, les politiques en direction des familles
- La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

Dans le cadre de la Convention territoriale des politiques éducatives concertées :

Des subventions destinées aux associations pour les actions menées en partenariat dans le cadre du Projet Educatif Local De Territoire (domaines artistique, culturel, scientifique, environnemental, citoyen et sportif) exemple Manger, bouger, intervenant Karaté...

- La Mairie de Perpignan est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLLM (délégation de service public).

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteurs du territoire et les professionnels de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouverts et réceptifs à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateurs, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteurs locaux (associations, collectivités, intervenants, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.



Les objectifs du PEL – PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

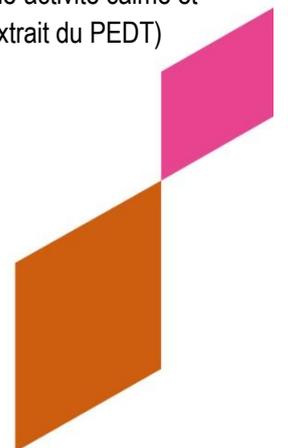
Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances. Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. De l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. De l'éveil aux langues étrangères,
3. De l'éducation sportive,
4. Du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement). Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,





Les effets attendus :

Pour les enfants

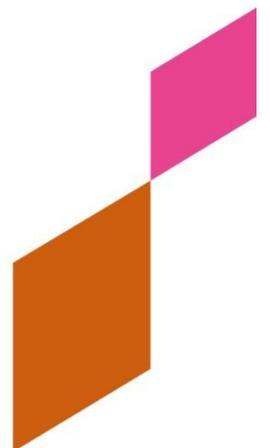
- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

Pour les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

Pour les es parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Huit pôles sur la ville de PERPIGNAN

Constitués chacun d'un ALM (accueil de loisir maternel) et d'un ALP (accueil de loisirs primaire), ils permettent l'accueil des enfants d'âge maternel de 30 mois à 6 ans scolarisés en école maternelle et d'âge primaire de 6 à 12 ans, de 7h45 à 18h15, sauf les jours fériés.

Plusieurs formules sont proposées avec ou sans repas (sauf pour le Mas Bresson qui nécessite une inscription à la journée complète)

Pour connaître toutes les modalités de réservation et d'inscription les familles peuvent joindre directement les associations gestionnaires des ALSH (LEO LAGRANGE- PEP66- LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ou sur le site internet de la ville : www.mairie-perpignan.fr).





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
<i>Développer l'éducation à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre toutes formes de discrimination</i> <i>La journée internationale du handicap et de la trisomie 21</i>	<i>Organiser des activités, temps et espaces d'expression permettant de sensibiliser aux discriminations avec l'association « il faudra leur dire » et l'espace coin partagé du petit citoyen</i>
<i>Favoriser l'accès à la culture</i>	<i>Permettre l'expression sous différentes formes</i> <i>Un mur d'expression dédiée à tous les enfants.</i> <i>Carnet de slam</i>	<i>Découverte des concerts sandwichen partenariat avec le théâtre de l'archipel.</i> <i>Découverte des arts du cirque et du théâtre.</i> <i>Stand up.</i>
<i>Permettre l'éducation au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux. Atelier culinaire autour du commerce équitable. Atelier seconde vie un jouet pour tous.</i>
<i>Favoriser la vie en collectivité.</i>	<i>Apporter la coopération et vivre ensemble au sein de la structure.</i>	<i>Proposer des jeux collectifs et coopératifs.</i> <i>Ainsi que des "temps d'espace libre détente" pour permettre aux enfants de jouer comme ils le souhaitent.</i>
<i>Développer l'autonomie de l'enfant.</i>	<i>Rendre l'enfant acteur et responsable</i>	<i>Adapter la durée des différents temps à l'âge de l'enfant (temps de repas, temps d'activité, temps libre)</i> <i>Mettre à disposition du matériel adapté à l'âge en fonction de l'activité, elle aussi adaptée pour que l'enfant soit capable de faire seul.</i>



Les objectifs opérationnels

➤ Eveil à la consommation responsable et à l'alimentation :

L'équipe met en place un projet de construction d'un jardin pédagogique. En lien avec le projet nous mettons en place des ateliers culinaires autour du commerce équitable et des produits locaux. Notre objectif est de rendre ce jardin accessible à toute l'école.

Nous nous engageons à faire découvrir l'agriculture locale, à sensibiliser les enfants à la consommation responsable (rencontres avec des agriculteurs et éleveurs des jardins St Jacques. Découverte de la faune et la flore locale au Parc Torcatis et Bir Hakeim.

Nous instaurons une ambiance rassurante et ludique lors de temps de repas (propice à la découverte et au plaisir)

Nous mettons en place un goûter anti gaspillage alimentaire en récupérant les fruits et le pain à la cantine afin d'offrir un goûter à tous les enfants inscrits en garderie le soir.

➤ Sensibiliser aux gestes Eco citoyens

Nous initiions les enfants de l'ALAE aux gestes d'éco-citoyenneté. En effet, nous participons à l'opération « nettoignons la nature » mise en place par le centre commercial E. LECLERC.

Nous mettons en place des bacs de recyclage dans toute l'école, le verre est ainsi trié tout comme le plastique et le papier, nous récupérons piles, bouchons... les bouchons sont collectés et emmenés aux Bouchons d'Amours dans le but de réaliser des fauteuils roulants pour les personnes handicapées.

➤ Education à la citoyenneté :

Mise à disposition des supports qui facilitent le débat. En privilégiant une approche ludique pour faciliter l'apprentissage de la citoyenneté : Les petits citoyens.

Au travers des histoires que vivent nos 5 personnages de BD, âgés de 7 à 11 ans, nous traitons de thématiques de société à hauteur d'enfant. En mettant en avant la diversité des opinions et l'importance du débat, nous favorisons l'esprit critique et suscitons l'engagement des enfants tout en leur transmettant des valeurs républicaines et citoyennes de civisme et de solidarité.

Grâce à des supports variés (contenus papiers et numériques, jeux éducatifs, séries animées, livres, BD...), nous stimulons la curiosité des enfants, les encourageons à construire leur esprit d'analyse, à avoir des clés de compréhension du monde, à confronter des arguments et se faire ainsi leur propre opinion.

Mise en place d'un coin lecture avec « l'hebdo du petit citoyen » et la collection de livres « petit citoyen », avec les droits de l'enfant, l'estime de soi, le handicap, la justice, l'alimentation et bien d'autres encore.

Échanger des idées, se forger ou affirmer des opinions, apprendre à s'écouter et, qui sait, faire évoluer son point de vue grâce à un échange respectueux. Composé d'un livre d'animation, de fiches techniques et de supports pour animer un débat mouvant, un photo- langage ou un débat de position, la boîte à débat est mise en place 1 fois /semaine du CE1 au CM2.

➤ Education au développement durable :

Cette année nous participons aux défis écosystème en partenariat avec l'école, un animateur et une institutrice sont porteur du projet. Les enfants sont ainsi sensibilisés à la nécessité de préserver les ressources naturelles tout en prenant conscience que l'accès à l'électricité et à la lumière est une chance.

Chaque défi remporté permet l'électrification d'une école en Afrique « recycler ici pour éclairer là-bas ».

Ce dispositif, unique en France, propose d'initier et d'impliquer les scolaires du CP à la 6ème dans une aventure solidaire, leur permettant de prendre conscience des enjeux du recyclage des ampoules et des appareils électriques.

Cette année grande opération « UN JOUET POUR TOUS » 3^{ème} édition

Seconde vie des jouets à l'approche des fêtes de fin d'année ; une collecte de jouet aura lieu avec un super loto et chaque enfant repartira avec son jouet. L'objectif étant de sensibiliser au gaspillage, les enfants participeront à l'opération avec les animateurs : collecte, tri, assemblage, nettoyage, emballage...

Rappelons que chaque année, quarante millions de jouets sont jetés en France, selon Planetoscope. Soit 1,27 par secondes !

Si l'opération fonctionne et que nous avons beaucoup de jouets, nous ferons un don à ASDA-FRANCE (Action Solidaire pour le Développement en Afrique) Aide et soutien à la population défavorisée.



Les projets d'activités

L'équipe se réunit à chaque préparation de cycle, pour réfléchir sur les thématiques qui sont proposées par la direction en cohérence avec le projet éducatif.

Harbi Fatima, la directrice, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités.

Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation.

Nous mettons en place chaque semaine un temps fort sur le planning d'activité des animateurs, par exemple la semaine du 16 au 20 novembre une journée est consacrée aux droits de l'enfant.

Chaque animateur pourra alors proposer un débat sur le sujet, des activités grâce aux supports Léo Lagrange afin de leur expliquer de façon ludique, ou bien de réaliser une affiche listant ces droits, décorée par leur soin.

Nos réunions sont préparées à l'aide d'outils tels que le cahier de l'animateur Léo Lagrange et le calendrier.

Le calendrier d'action de l'animateur (rice) Léo Lagrange.



Les animateurs mettent en place des actions autour du calendrier Léo Lagrange

Dans celui-ci figurent, en plus des fêtes et événements annuels, des focus sur des programmes particuliers initiés par la Fédération tel que Défis & Différences, les images de la diversité ou encore Fami'Léo.

Un encart est aussi dédié « au coin potager » où il est possible de découvrir quels légumes pourront être semés et récoltés chaque mois.

Actions mises en place sur la structure :

Du 18 au 25 mars 2024 semaine d'action et d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme (CE2 CM1 CM2).

Journée mondiale de l'environnement du CP AU CM2.

Le thème : la lutte contre la pollution plastique.

Carnet d'activités des petits citoyens toute l'année du CP AU CM2.

Une sortie par cycle est proposée sur les groupes :

- Sortie culturelle dans les parcs de la ville
- Marché de Noël du centre-ville
- Concert sandwich



- Caserne des pompiers
- Site des jardins St Jacques avec les agriculteurs locaux
- Découverte de l'écurie des jardins St Jacques

A chaque fin de cycle, la veille des vacances, un grand jeu est proposé aux enfants du CP au CM2 avec un imaginaire.

Les projets d'enfants

Donner aux enfants l'expérience de mettre en place une idée qui vient d'eux parce que c'est leur temps libre, parce qu'ils vont apprendre différentes choses dans de multiples domaines, et parce qu'ils s'y intéresseront davantage.

Notre expérience nous a convaincu qu'il est préférable de programmer un moment clairement identifié pour que les enfants programment, choisissent, élaborent, conçoivent...

Nous pensons que ce temps est indispensable.

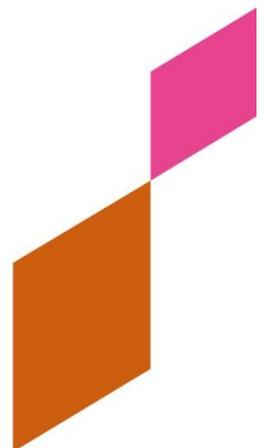
Il existe d'innombrables formes pour cela, en fonction du public (âge et effectif) et du choix de l'équipe.

Exemple : il est mis en place la boîte à idées ou la fresque d'expression.

L'avantage, c'est le temps que l'on laisse aux enfants pour réfléchir. L'inconvénient, c'est le manque de participation de tous.

Il faut donc associer l'outil avec l'animation de l'outil.

Un animateur doit prendre en charge la boîte à idées, ou la fresque d'expression suffisamment longtemps pour que chaque enfant, au moment où il le souhaite, donne ses idées.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

- Explication et affichage des règles de vie informant les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échange et de discussion avec les animateurs.
- Protocole commun avec l'école des sanctions éducatives, avec la méthode des messages clairs. L'objectif premier vise à orienter la discussion vers la résolution non-violente de petits différends, à désamorcer de petits conflits entre pairs, dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie.
- Instaurer des temps d'échange, d'écoute entre enfants et animateurs afin de mettre en place des moments de régulation de conflits entre enfants et enfants /adultes.
- Faire participer les enfants au rangement, à la mise en place des activités
- Valoriser l'enfant, le mettre en confiance, animateurs à l'écoute.
- Propositions des enfants au cours de forums de discussions avec les adultes.
- Retour et évaluation des enfants sur les activités mises en place.

Responsabilité de l'équipe :

Aucun enfant n'est autorisé à quitter seul l'ALAE sans l'autorisation du responsable légal.

Un adulte devra obligatoirement venir chercher l'enfant et prévenir l'équipe de son départ.

Les parents dont les enfants doivent suivre un traitement médical doivent nous fournir obligatoirement la photocopie de l'ordonnance ou demander à établir un PAI.

Les parents qui souhaitent que leurs enfants ne mangent pas de la viande doivent en informer le service de restauration afin qu'il ne lui en soit pas servi.

La relation avec les parents

Les parents peuvent et sont incités par toute l'équipe d'animation à participer à la vie du centre.

Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon ses aptitudes, intérêts et disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que se met en place le comité d'usagers de l'accueil de loisirs, qui peut prendre des formes variées (réunions, sorties, rencontres, déjeuners, etc.) et qui représente un engagement fort de notre équipe d'animation.

Nous favoriserons l'écoute et l'accompagnement des familles :

- Grâce aux manifestations organisées auxquelles les parents seront conviés.
- Grâce aux différents temps d'accueil possibles pendant le temps périscolaire.





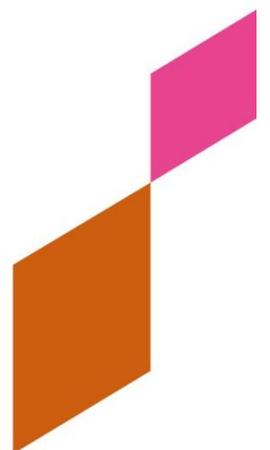
- Grâce à des rencontres formelles ou informelles.
- Grâce à un affichage qui est mis à l'extérieur sur les grandes baies vitrées de L'ALAE, cet affichage permet aux familles de voir tout ce que les animateurs proposent, et on y retrouve les projets, les grands jeux, les sorties...
- Une réunion de préparation aura lieu, avant le 1er jour de l'ALAE et au cours de la première semaine de fonctionnement pour réévaluer le fonctionnement avec toute l'équipe d'animation
- Réunion de présentation de L'ALAE le 19/09/2024 pour les parents du cycle II et ULIS
- Réunion de présentation de L'ALAE le 21/09/2024 pour les parents du cycle III

- Le projet ALAE sera présenté lors du conseil d'école aux parents délégués.
- Des rencontres auront également lieu entre l'équipe d'animation et l'équipe technique.

- L'équipe d'animation se réunira un mardi sur deux pour mettre en place les projets d'activité et pour des temps de concertation sur les temps du midi et du soir (réunion fonctionnement et réunion prépa cycle)
- Différentes rencontres auront lieu avec l'équipe enseignante tout au long de l'année afin d'améliorer les relations.
- Rencontre régulière avec la directrice de l'école.
- Mise en place de permanences durant le mois de septembre pour les parents afin de nous rencontrer, d'expliquer le rôle de l'ALAE et de remplir les documents administratifs.
- Nouveauté sur 2023-2024 la web radio en collaboration avec l'école
- Un podcast hebdomadaire sur la vie de l'école et de L'ALAE
- Nouveauté en 2023-2024 café des parents en collaboration avec l'école

Les animateurs :

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique et le mettre en pratique
- Travailler en équipe
- Répondre aux besoins et attentes des enfants
- Mettre en place des activités diversifiées
- Animer de façon ludique les ateliers
- Veiller au respect des règles de vie dans l'école
- Mettre en place des projets en commun avec l'équipe enseignante



L'équipe de direction :

- Gérer pédagogiquement, administrativement, financièrement, humainement et techniquement la structure et tout ce qui s'y rapporte.
- Favoriser le travail en équipe et la formation de l'équipe
- Coordonner les actions mises en place
- Servir de relais entre les différents acteurs du projet : l'école, la fédération Léo Lagrange, les différents services de la mairie et les familles.
- Veiller au respect du projet pédagogique
- Veiller au respect des projets d'activités
- Coordonner les actions des animateurs
- Mettre en place des outils de travail autour de l'animation
- Proposer des actions autour de thèmes d'activités (possibilité d'intervenants extérieurs)
- Gérer le matériel d'animation

Locaux mis à disposition de l'ALAE

	LOCAUX INTERIEURS	LOCAUX EXTERIEURS
ELEMENTAIRE	1 salle dédiée ALAE 1 bibliothèque 1 salle d'activité à l'étage Les salles de classe les midis sur demande 1 gymnase 1 bureau	2 cours 1 préau 1 terrain de basket-ball

- Le bureau se situe au niveau de la salle 1, dans la cour des enfants de cycle 2
- Le coin des animateurs est situé dans le bureau de la direction. On y trouve un casier pour chaque membre de l'équipe, tous les documents concernant l'ALAE (administratifs et pédagogiques), l'armoire à pharmacie, etc.
- Un espace info salariés et ressources.
- Les lieux d'activités doivent être rangés au quotidien et maintenus propres. Le matériel de nettoyage si nécessaire se trouve dans l'espace cuisine.

Les lieux de stockage

Chaque salle d'activité est dotée du matériel usuel (feuilles, feutres, crayons, ciseaux, colle, etc.) Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin dans sa salle d'activité.

Les animateurs seront référents d'un pôle de matériel et devront vérifier l'état de celui-ci, le stock, et gérer le balisage des produits.

Les moyens financiers

Le budget périscolaire accordé est fixé en fonction des effectifs réels. Le budget pédagogique est de

0.20€/h/enfant.

La répartition budgétaire est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

- **Le matériel pédagogique** : *budget le plus conséquent car nous souhaitons vivement que nos activités soient de qualité avec du matériel adéquat. Par contre, cela n'empêche pas un travail de réflexion sur les produits de récupération.*



Les besoins en pharmacie : pharmacie propre à l'ALAE + 6 malles mobiles.

Activités diverses : « intervenants autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture, écriture), organisme de spectacle, ... »

Transport : les déplacements lors des inters-ALAE ou sorties.

Alimentation : budget réparti entre les activités pâtisserie et le goûter à 17h que nous avons mis en place. Ou par exemple le goûter de fête de fin d'année ainsi que les goûters thématiques et la semaine du goût au mois de septembre...***

Ce temps du goûter a été mis en place afin de proposer une collation aux enfants et de répondre aussi aux problèmes « des goûters trop sucrés, trop salés ou pas du tout de goûter à l'école ».

Mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire en récupérant le pain de la cantine non consommé.

Nous demandons une participation aux familles et nous complétons le reste.

Cependant cet espace doit rester un temps convivial et non obligatoire qui symbolise un peu la clôture de la journée d'école. On peut y entonner un chant ou une discussion.

Fonctionnement de la structure

Vous pouvez trouver en annexe le règlement intérieur de l'ALAE, qui est celui mis en place par la ville en lien direct avec celui du groupement scolaire Pasteur Lamartine.

Horaires

11H45 – 14H00	11H45 – 12H30 : Temps de garderie
	Temps de pause méridienne
	13H30 – 13H50 : Temps de garderie
17H00 – 18H15	Accueil du soir en échelonnée

Inscription à la restauration :

Il reste indispensable, en ce qui concerne l'inscription au repas, de s'inscrire auprès du Service Restauration et logistique de la Mairie (Repas), les modalités de facturation restent les mêmes que pour un accueil restauration classique.

Adresse : Service scolaire : 10 rue du Castillet ou mairie de quartier nord.





L'inscription se fait auprès de la mairie avant le 1er jour d'inscription. Une participation financière suivant le quotient familial CAF (revenu famille) leur sera demandé lors de l'inscription.

La liste des différentes pièces à fournir et les conditions sont disponibles sur le site internet de la Mairie de Perpignan ainsi que celui de l'accueil de loisirs et directement dans nos locaux.

Les animateurs : rôle et fonctions

L'équipe se compose de 12 animateurs, d'une directrice et d'une adjointe. Nous accueillons en moyenne 150 enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La cantine élémentaire est organisée en self. Par conséquent, les enfants se servent des composantes du repas en amont à l'aide d'un plateau qu'ils débarrasseront à la fin.

L'ordre de passage à la cantine a été déterminé en fonction des locaux et de l'effectif des groupes.

En effet, deux salles de restauration sont à la disposition des enfants de l'école élémentaire, l'une étant plus petite que l'autre. Il conviendra donc d'installer les deux groupes les plus nombreux dans la plus grande salle (salle du bas) et les trois autres groupes dans la salle du haut (petite salle, sachant que chaque enfant est espacé pour respecter les distanciations. Chaque groupe aura un minimum de 30 minutes pour prendre leur repas.

Chaque groupe doit proposer des activités complémentaires aux enfants sur le temps de l'interclasse (activités physiques et créatives ou plus calmes). Ainsi qu'un projet à proposer sur la durée du cycle.

Les plannings d'activités sont élaborés en début de cycle sur le temps de réunion du mardi après-midi. Ils sont par la suite affichés au niveau des panneaux d'affichage devant chaque entrée d'école et sur le site ACM LEO LAGRANGE PERPIGNAN.

L'équipe d'animation doit s'adapter aux besoins et désirs des enfants tout en veillant à leur sécurité physique, morale et au respect du règlement intérieur et des règles de vie.

11H45 Passation enseignant – animateurs	Chaque animateur est référent d'une classe. Il attend son groupe à son point de rdv, avec son listing d'appel mis à jour par l'équipe de direction grâce à l'intranet Axel, et prend en charge <u>tous les enfants</u> inscrits sur le temps de cantine.
11h55 – 13H45	C'est un temps où les enfants vont se restaurer, faire des activités et jouer librement. Mais aussi un temps d'hygiène en respectant les règles sanitaires mises en place.
13H45 – 13H50	Chaque groupe se rend dans la cour pour la récréation ou la relaxation A 13H50, les enseignants viennent relayer les animateurs. C'est un moment d'échange et d'informations concernant le déroulement du temps de l'interclasse.

Le temps de garderie du midi

Ce temps a été mis en place pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et dont les familles ne sont pas disponibles pour venir chercher leurs enfants dès la sortie de classe à 11H45 et également un accueil garderie à 13h30.

L'effectif moyen des enfants pour chaque temps de garderie est de 12 enfants. L'équipe de direction se charge de ce temps qui se déroule de 11H45 à 12H30 et de 13H30 à 13H50. Celle-ci occupe la salle de l'ALAE ou la cour des petits, lieux privilégiés se situant au niveau de l'entrée de l'école. Un listing de pointage est rempli minutieusement.

L'accueil du soir

L'équipe se compose de :

- 5 animateurs sur l'ALAE élémentaire
- De l'équipe de direction (directrice et adjointe)

HORAIRE	ALAE ELEMENTAIRE
17H00	CE1 : les enfants se rendent en salle 11 CM1/CM2 : les enfants se rendent en salle de classe 10 CP les enfants se rendent en salle ALAE CE2 les enfants se rendent en salle 9
17H00 -17H30	Les parents peuvent venir récupérer leur enfant de 17H00 à 18H15. 17H15 mise en place du goûter convivial A 17H30, le portail est fermé par nos soins.
17H30 – 17H50	Un espace leçons est mis en place afin que chaque enfant puisse faire ses devoirs DU LUNDI AU VENDREDI. Des temps d'animation sont proposés les mardis et vendredis soir uniquement et seulement après avoir fini les devoirs. Lorsque les parents n'ont pas choisi cette option, les enfants se retrouvent en accueil échelonné dans le gymnase.
17H50 – 18H00	Retour au calme, rangement du matériel, sortie de classe.
18H00 – 18H15	Ouverture du portail et départ échelonné des enfants avec leur famille. Les enfants sont récupérés à la sortie du porche en bois de l'école.



Notre positionnement concernant la laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

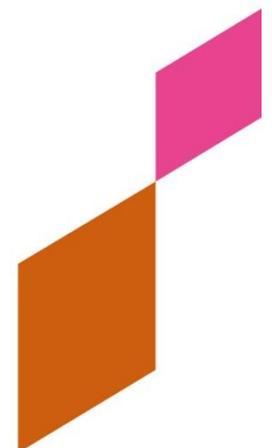
Modalités de restauration

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Le SYM Perpignan Méditerranée est le syndicat intercommunal qui gère la restauration.

Pendant le repas, l'enfant devra :

- Goûter à tous les plats, se tenir correctement, et manger proprement.
 - Apprendre les gestes élémentaires avec l'aide d'un adulte afin d'acquérir une autonomie
 - Évaluer le menu grâce à des fiches d'appréciation afin de donner son avis pour la commission des menus (cf. Les partenaires), temps de parole mis en place par les animateurs dans leur groupe.
- Des pique-niques seront organisés suivant les différents projets. Une information sera transmise aux parents.



Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation.

Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Pasteur. L'efficacité de chaque action est évaluée et, si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.





EVALUATION ET OUTILS

Evaluation globale du projet :

Elle se fait tout au long de sa mise en place pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques retenus pour la période.

L'évaluation se fera sur deux plans :

- Avec les enfants de manières collectives, formelles et informelles
- Avec les animateurs et le directeur en équipe

Il s'agit d'apprécier :

- **La pertinence :**
Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- **L'efficacité :**
Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- **L'efficience :**
Les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?
- **L'utilité :**
L'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ? ...

La cohérence :

Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

Deux aspects de l'évaluation : quantitative et qualitative. Pour

l'évaluation quantitative :

- La mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tout ou partie du groupe.
- Le déroulement des activités par l'utilisation avec les enfants du planning pour voir la progression tout au long de la semaine.
- Un tableau d'évaluation formalisé et adapté aux enfants pour quantifier et interpréter leur participation.

Pour l'évaluation qualitative :

- L'ensemble des éléments recueillis au fil des restitutions de journée avec les enfants permettra de traiter les informations recueillies et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur plusieurs aspects qualitatifs comme :
 - L'impact du type d'activité sur les enfants
 - La capacité à développer du lien dans la structure (atmosphère, ambiance, relation)
 - L'impact sur la structure
 - Le ressenti de l'équipe / des enfants
 - La capacité à mobiliser l'ensemble des enfants
 - L'intérêt des activités proposées





Les outils :

- Réunions formelles et informelles :
- Enfants / animateurs
- Animateurs / animateurs
- Animateurs / directeur
- Parents / équipe
- Bilan de débriefing régulier
- Réunion de régulation
- Tableau de bilan par groupe (compte rendu, difficultés, réactions des enfants...)
- Retour individuel, par groupe, collectif





EVALUATION

AXES EDUCATIFS	PRINCIPAUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MODALITÉS DE MISES EN ŒUVRE	ORGANISATION ET ACTIVITÉS PRÉVUES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS	EVALUATION
<p>Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.</p>	<p>Valoriser l'investissement des enfants au sein de la structure.</p>	<p>Instaurer des temps de régulation quotidienne avec des outils adaptés.</p>	<p>Demande d'article de presse. Invitation des familles au terme des réalisations menées par les enfants. Exposition des activités. Invitation des Elus municipaux, des coordinateurs, du DTA. Création de plaquettes d'information. Utilisation du site internet de la Mairie. Enquêtes de satisfaction</p>	<p>Critères : les démarches entreprises Indicateurs : le nombre des actions de communication, le nombre de participants extérieurs (presse, parents, partenaires...)</p>
<p>Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.</p>	<p>Favoriser l'accès à la culture</p>	<p>En mettant en place des actions sur la structure avec des thématiques forte. Et des initiations sportives avec des intervenants.</p>	<p>Instaurer des temps de régulation quotidienne avec des outils adaptés. Élaborer des règles de vie commune au groupe. Mise en place de mini-projets d'activités préparés avec les enfants. Implication des enfants dans le planning d'activités. Mise en place d'activités autour des domaines du loisir, du sport, de la culture. Passerelles vers les associations sportives et culturelles, intervenants</p>	<p>Critères : le comportement de l'enfant Indicateurs : le nombre d'initiative, le nombre de proposition, d'actions autonomes, le nombre d'agressions, de comportement coopératif</p>
<p>Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.</p>	<p>Education à la consommation responsable Développer l'imaginaire</p>	<p>En stimulant les enfants En utilisant différents supports En s'appuyant sur les capacités individuelles et collectives En jouant</p>	<p>Jeux Activités manuelles, spectacle Cuisine, création d'histoires Utilisation de différents matériaux, outils Motivation hebdomadaire</p>	<p>Critères : le comportement attentif et réceptif Indicateurs : la participation, l'implication, les propositions</p>

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE PASTEUR a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Fatima HARBI, directrice de l'accueil de loisirs est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de PASTEUR.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicaps.
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et d'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, un **engagement éducatif**. [Deux](#)

[métiers : l'animation et la formation](#)

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

[Un partenaire des collectivités locales :](#)

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



leo lagrange
FEDERATION

HARBI FATIMA
ALAE Pasteur

Léo Lagrange PERPIGNAN
Site : <https://leolagrange-acm-perpignan.org>



